

BURKINA FASO

=====

UNITE-PROGRES-JUSTICE

=====

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

IV^E REPUBLIQUE

=====

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

=====

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU JEUDI 25 JUILLET 2024**

Président de séance :

Monsieur Ousmane BOUGOUMA

Président de l'Assemblée législative de transition

Secrétaires de séance :

Madame Linda Gwladys KANDOLO

Deuxième Secrétaire parlementaire

Madame Esther BAMOUNI/KANSONO

Troisième Secrétaire parlementaire

Dossier en examen :

- Projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS), **dossier n°079** ;
- Discours du Président de l'Assemblée législative de transition du Mali, Le Colonel Malick DJAW.

L'Assemblée législative de transition s'est réunie en séance plénière, le jeudi 25 juillet 2024, sous la présidence de Son Excellence Docteur Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de transition. Il était assisté au présidium de madame Linda Gwladys KANDOLO et madame Esther BAMOUNI/KANSONO, respectivement Deuxième et Troisième Secrétaire parlementaire, assurant les fonctions de Secrétaires de séance.

Le gouvernement était représenté par monsieur Anûuyirtolé Roland SOMDA, Ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière. Il était assisté de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Une délégation du Conseil national de transition du Mali conduite par son Président, Son Excellence le Colonel Malick DJAW, prenait part à cette séance plénière.

Le Président de l'Assemblée législative de transition fait son entrée dans la salle ; les députés, les membres de la presse, le personnel administratif et les hôtes déjà installés se mettent debout pour l'accueillir, tandis qu'il rejoint le fauteuil présidentiel.

- Il est 09 heures 17 minutes -

Le Président

Mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Bonjour aux membres du gouvernement, soyez les bienvenus.

Bonjour, honorable président,

Chers frères,

Chers collègues députés.

Aujourd'hui est un jour particulier, aujourd'hui est un jour historique, car nous avons le plaisir et l'honneur de recevoir l'honorable Président du CNT du Mali, notre frère bien-aimé, j'ai nommé Son Excellence le Colonel Malik DJAW.

- Applaudissements -

L'honorable Président est à la tête d'une forte délégation composée ainsi qu'il suit :

Nous avons l'Ambassadeur du Mali au Burkina Faso, Son Excellence Issouf Oumar MAIGA ;

- Applaudissements -

Madame DICKO/SANOOGO Oumou, sixième Secrétaire parlementaire ;

- Applaudissements -

Monsieur Mikuru KANE, Président de la commission défense. Je précise que c'est mon Général.

- Applaudissements -

Monsieur Abubakar Sidiki KONE, Président de la commission des affaires étrangères.

- Applaudissements -

Monsieur Souleymane Ndeye, Président de la commission des lois ;

- Applaudissements -

Monsieur Koussé TERA, conseiller au niveau du CNT ;

- Applaudissements -

Madame Aminata DIARRA, conseiller au niveau du CNT ;

- Applaudissements -

Le Colonel Drissa KEITA, Directeur de cabinet ;

- Applaudissements -

Monsieur Sidi Kouala GADIAGA, aide de camp ;

- Applaudissements -

Monsieur Alassane Ag ALOUDA, chef du protocole ;

- Applaudissements -

Monsieur Ousmane DAOU, journaliste ORTM ;

- Applaudissements -

Monsieur Oumar K. TRAORE, Cameramen ORTM ;

- *Applaudissements* -

Excellence Monsieur le Président du CNT du Mali.

Chers frères,

Chers collègues.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à l'hémicycle, le temple où se délibèrent les lois à l'Assemblée législative de transition. C'est un honneur pour nous de vous recevoir et votre visite fraternelle nous réjouit, nous honore et rappelle combien nos destins sont liés et oh combien, nous devons nous battre ensemble.

L'avenir appartient résolument aux unions d'Etats. Et la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel est un formidable instrument pour affronter l'avenir ensemble avec plus d'assurance, plus de sérénité. Et leurs Excellences, le Colonel Assimi GOITA, le Général de brigade Abdourahamane TCHIANI et le Capitaine Ibrahim TRAORE ont vu juste, ont eu une vision constructive pour les peuples du Sahel.

Et il nous appartient, nous, en tant que représentations nationales, représentant ces braves peuples du Sahel, peuples oh combien résilients, à traduire cette forte volonté de nos plus hautes autorités dans les lois pour le bonheur de nos populations. Cette visite fraternelle nous offre, bien évidemment, une belle occasion de poser les bases d'une législation collaborative pour un Sahel plus uni, plus sûr, plus prospère.

- *Applaudissements* -

Excellence Monsieur le Président,

J'ai parlé d'abord au frère Président du CNT du Mali ; laissez-moi maintenant m'adresser à l'officier supérieur, toujours prêt à défendre sa patrie, toujours prêt à défendre les peuples du Sahel, toujours prêt à défendre les faibles. A travers vous, je voudrais saluer et magnifier le travail des FDS du Sahel, qui, de jour comme de nuit, en frère d'arme, côte à côte, affrontent avec bravoure et héroïsme les forces du mal. Nous savons qu'il n'y a pas de souffrance sans fin.

Nous avons foi que l'AES vaincra. Cette fraternité d'armes qui vous anime, vous amène au Burkina Faso afin de parrainer demain, 26 juillet 2024, la sortie de la 12^e promotion des élèves officiers de l'Institut supérieur d'études et de protection civile. Cet institut a formé des officiers de 13 pays. Quelle belle fraternité d'armes !

Je vous remercie au nom de l'Assemblée législative de transition et au nom de tout le peuple burkinabè d'avoir accepté ce parrainage et d'avoir fait le déplacement de Ouagadougou. Soyez-en remercié.

- Applaudissements -

Monsieur le Président, c'est aussi un plaisir pour nous, parlementaires de l'ALT, de vous recevoir pour assister aujourd'hui, à une plénière. Je parlais de législation collaborative et cette participation à la plénière nous permet déjà de partager non seulement des moments ensemble, mais aussi de partager des expériences.

Cher frère, avec votre autorisation, je voudrais commencer la plénière de ce jour.

Madame la Secrétaire parlementaire, veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO

Troisième Secrétaire parlementaire

Merci Excellence.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil national de transition du Mali et sa délégation ;

Honorables députés à l'Assemblée législative de transition ;

Monsieur le représentant de la CENI ;

Messieurs les membres du gouvernement et leurs délégations ;

Fonctionnaires parlementaires ;

Hommes et femmes de média, bonjour, « *awo densè* ».

Excellence, avec votre permission, nous allons procéder à l'appel nominal des députés.

Chers honorables députés, veuillez répondre « présent » à l'appel de votre nom.

(Elle procède à l'appel nominal des députés).

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, après l'appel nominal des honorables députés, nous avons pu dénombrer :

- **09 députés absents excusés ;**
- **01 député absent non excusé ;**
- **08 procurations ;**
- **61 députés présents ;**
- **69 votants.**

Merci et bonne plénière à nous.

Le Président

Merci madame la Secrétaire de séance.

L'Assemblée législative de transition est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour.

Mesdames et messieurs les députés, l'ordre du jour de la séance plénière de ce matin est consacrée à l'examen d'un projet de loi.

Madame la Secrétaire Parlementaire, veuillez annoncer l'intitulé du projet de loi.

Mme Linda Gwladys KANDOLO

Deuxième secrétaire parlementaire

Merci Excellence Monsieur le Président.

Avec votre autorisation, je vais annoncer l'intitulé du projet de loi.

Il s'agit du projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de crédit signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de développement pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires, objet du dossier n° 079.

La Commission des finances et du budget est affectataire du dossier n°079 pour le fond. La Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) et la Commission du développement durable (CDD), en ont été saisies pour avis.

Merci Excellence Monsieur le Président.

ANNONCES

Merci madame la Secrétaire parlementaire.

J'appelle en discussion le dossier n°079

Le gouvernement a-t-il des observations à faire sur ce dossier ?

M. Anûuyirtolé Roland SOMDA

Ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

Merci beaucoup Excellence Monsieur le Président.

Avec votre autorisation, le gouvernement voudrait dans un premier temps joindre sa voix à celle du parlement pour souhaiter la bienvenue à Son Excellence le Colonel Malik DJAW, Président du CNT du Mali et à sa délégation...

Dans un deuxième temps, dire que le gouvernement n'a pas d'observation sur ce dossier.

-Applaudissements-

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Avant de passer la parole à la COMFIB, je rappelle que conformément aux dispositions de l'article 102 du règlement de l'Assemblée législative de transition et au regard du nombre d'articles touchés par les amendements de la Commission des finances et du budget, ceux-ci ont été directement intégrés dans le projet de loi. Par conséquent, la discussion article par article du dossier n°079 portera sur le texte issu de la COMFIB.

Je donne la parole au Président de la COMFIB pour présenter le rapport de la commission devant la plénière.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. NOMBO Moussa

Président de la COMFIB

Merci bien Excellence.

Avec votre autorisation, j'invite l'honorable Anne Marie Joseph TRAORE à présenter la synthèse du rapport de la Commission des finances et du budget à la plénière.

Mme Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Rapporteur de la COMFIB

Merci Président pour la parole.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil national de transition du Mali et votre délégation ;

Messieurs les membres du gouvernement ;

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Mali au Burkina Faso ;

Honorables députés ;

Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires ;

Chers amis de la presse, bonjour.

J'ai l'insigne honneur de vous livrer le rapport des travaux de la Commission.

Excellence Monsieur le Président, avec votre autorisation, je vais vous présenter le rapport.

Burkina Faso, Unité-Progrès-Justice, IV^E République, Troisième législature de transition, Session permanente, Assemblée législative de transition, Commission des finances et du budget (COMFIB).

Rapport n°2024-006/ALT/COMFIB, Dossier n°079, relatif au projet de loi portant autorisation de ratification de prêt, signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS).

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget par la députée Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO, rapporteur.

(Elle procède à la lecture dudit rapport)

Ouagadougou, le 19 juillet 2024

Le Président : Moussa NOMBO

Le rapporteur : Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Je vous remercie.

Le Président

Félicitations.

Merci madame le rapporteur.

A présent, je passe la parole au Président de la CAEDS, Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité pour présenter son rapport d'avis devant la plénière.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Daniel ZOUNGRANA

Président de la CAEDS

Merci Excellence pour la parole.

Avec votre autorisation, j'invite l'honorable OUEDRAOGO Sabine à livrer le rapport de la Commission à la plénière.

Mme Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE

Rapporteur de la CAEDS pour le dossier n°079

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Excellence Monsieur le Président du conseil national de transition du pays frère ainsi qu'à la forte délégation qui vous accompagne ;

Chers membres du gouvernement ;

Honorables députés, Chers collègues ;

Chers administrateurs parlementaires ;

Chers amis de la presse, bonjour.

Burkina Faso, Unité-Progrès-Justice, IV^E République, Troisième législature de transition, Session permanente, Assemblée législative de transition, Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS).

Rapport pour avis, Dossier n°079, relatif au projet de loi portant autorisation de ratification de prêt, signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS).

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par la députée Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE, rapporteur.

L'an 2024, le lundi 22 juillet, de 9 heures 10 minutes à 10 heures 30 minutes, la Commission des affaires étrangères de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail sous la présidence du député Fayçal Harold THOMBIANO, premier secrétaire de la dite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord du crédit signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'association internationale de développement pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS).

A cette occasion, la députée Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE a été désignée comme rapporteur pour prendre part aux travaux et la Commission des finances et du budget (COMFIB) saisie au fonds.

Ces travaux se sont déroulés le mardi 2, le lundi 8 et le vendredi 19 juillet 2024, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite commission.

Excellence Monsieur le Président, avec votre permission, permettez-moi d'aller directement à l'appréciation de la commission.

Appréciation et avis de la Commission

Après examen du projet du loi et analyse du compte rendu fait par la députée rapporteur, la CAEDS estime que la ratification de l'accord contribuera à :

- améliorer les déplacements urbains des personnes et des biens ;
- faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques ;
- favoriser un système de mobilité urbaine fiable et durable.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande au gouvernement de veiller à la qualité des acquisitions et des réalisations qui seront faites dans le cadre de ce projet.

Ouagadougou le 22 juillet 2024

Pour le Président en mission,
le Premier secrétaire chargé de l'intérim : Fayçal Harold THOMBIANO
La rapporteur : Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame le rapporteur.

Je passe la parole au Président de la Commission du développement durable pour la présentation de son rapport d'avis.

Monsieur le Président vous avez la parole.

M. Kanibè TUINA

Vice-président de la CDD

Merci Excellence pour la parole.

Excellence monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, avec votre autorisation, nous demandons à l'honorable KABRE Aboubacar de bien vouloir livrer à la plénière le contenu du rapport d'avis de la Commission du Développement durable, sur le dossier n°079.

Je vous remercie.

M. Aboubacar KABRE

Rapporteur de la CDD pour le dossier n°079

Merci monsieur le Vice-président.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Excellence Monsieur le Président du Conseil national de transition et toute sa délégation ;

Chers membres du gouvernement ;

Honorables députés ;

Mesdames et messieurs, Bonjour.

Excellence, avec votre autorisation, je m'en vais lire l'appréciation et l'avis de la commission.

Appréciation et avis de la Commission

A l'issue du compte rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par le député rapporteur et se fondant sur l'appropriation du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la commission.

Au terme de ces échanges, la Commission du développement durable estime que la ratification de l'accord de prêt, permettra d'améliorer la mobilité urbaine, de faciliter l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques, de renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine dans les villes secondaires sélectionnées au Burkina Faso.

Par conséquent, la Commission du développement durable émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou le 22 juillet 2024

Le Vice-président : Kanibè TUINA

Le rapporteur : Aboubacar KABRE

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

A présent, le débat général est ouvert, les députés qui souhaitent intervenir dans le débat sont priés de se faire inscrire sur la liste.

Je rappelle qu'aux termes des dispositions de l'article 61, alinéa 4 de notre règlement, je cite : « *Les députés membres de la commission saisie au fond défendent leur rapport devant la plénière. Ils s'abstiennent de poser des questions au cours des débats.* » Fin de citation.

Ces dispositions s'appliquent donc aux députés membres de la COMFIB qui est affectataire de ce dossier pour le fond.

Chers collègues, la liste est ouverte.

(Inscription des députés sur la liste d'intervention)

L'honorable HIEN Alain Diédon a la parole.

M. Diédon Alain HIEN (GC/OSC)

Merci, Excellence.

Monsieur le ministre, nous sommes sensibles au projet soumis pour la ratification relative à la mobilité et au développement urbain des villes secondaires. Nos félicitations et surtout, beaucoup d'encouragement.

Toutefois, dans nos villes, surtout à Kaya, à Ouahigouya et Bobo-Dioulasso, concernées par le projet, en matière de mobilité, on trouve sur nos mêmes routes, les animaux, les piétons, les charrettes, les vélos, les vélomoteurs, les cyclomoteurs, les tricycles, les voitures et les camions de tout gabarit, source d'embouteillage, de perturbation de circulation et d'accident de tout genre avec des risques de perte en vies humaines.

Monsieur le ministre, le gouvernement a-t-il vraiment un plan pour une mobilité et un développement urbain harmonieux, intégré, résilient au climat et durable au bénéfice des générations actuelles et futures ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue. L'honorable Marc GANSONRE a la parole.

M. Marc Bertin GANSONRE (GC/OSC)

Merci Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition.

A l'endroit du ministre porteur de ce dossier, nous voudrions partager une préoccupation en lien avec ce projet.

Face aux énormes difficultés que rencontre la SOTRACO, nous avons oui dire qu'il y a eu la réalisation d'une étude diagnostique, qui apportera des innovations en termes de bus à mettre à la disposition des populations et ces innovations vont utiliser l'énergie.

Est-ce qu'aujourd'hui monsieur le ministre, avec ce que nous vivons comme délestage, nous allons pouvoir effectivement rendre très utiles et opérationnels ces moyens de transport proposés ?

Et est-ce que ce type de moyen de transport adapté, sera vraiment en lien avec les réalités ? Et est-ce que ça va tenir compte de la démographie galopante que nous observons ?

Merci monsieur le Président.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable TINDANO Yentéma Arnaud a la parole.

M. Arnaud Yentéma TINDANO (GC/PP)

Merci Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition pour la parole.

A la suite de mes collègues, je voudrais également à l'entame de mon propos, saluer la noblesse de l'initiative et également saluer la vision du gouvernement en la matière.

Par rapport à la question qui est évoquée, je voudrais quand même m'appesantir sur les réponses aux questions n°14 et 23, pour dire que ces questions et leurs réponses viennent nous rappeler tout ce que nous connaissons avec les ouvrages réalisés dans nos différentes villes. Et toujours insister dans ce sens, quant au suivi, à l'entretien et également à la sensibilisation, pour que ces ouvrages qui vont être mis à la disposition des populations, puissent être pérennes et utiles pour toute la population.

C'était là mon intervention, Excellence Monsieur le Président.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable OUEDRAOGO Youssouf a la parole.

M. Youssouf OUEDRAOGO (GC/OSC)

Merci Excellence.

Ce n'est pas une question en tant que telle, je voudrais juste féliciter le gouvernement pour l'initiative de ce projet et souhaiter vivement que le gouvernement veille à la bonne exécution de ce projet, quand on sait que c'est beaucoup de milliards qui y seront injectés, et que c'est un crédit que nous allons rembourser. Il faudrait que l'exécution de ce projet soit faite avec la plus grande attention.

Je souhaite également que le gouvernement encourage la veille citoyenne dans ces communes pour que les populations bénéficiaires, puissent d'une manière ou d'une autre, jeter un coup d'œil et contrôler la mise en œuvre de ce projet. Ça pourrait permettre quand même un suivi et un certain sérieux, quand on sait souvent que les entreprises font un travail qui n'est pas vraiment à la hauteur des attentes.

Ce que j'ai également à ajouter, c'est souhaiter que de tels projets soient initiés et étendus à l'ensemble des autres chefs lieu de région. Parce que quand on regarde Fada actuellement, on sent que la ville a fait peau neuve et c'est joli à voir. D'autres chefs-lieux de région sont dans l'attente et si on arrive à avoir un projet comme ça au niveau national, on aura un Burkina Faso plus joli.

Je rappelle que depuis que Fada a eu ses voiries, nous, nous ne sommes pas tranquilles à Ouahigouya.

Voilà un peu ce que j'avais à dire.

Merci et que Dieu facilite.

Le Président

Pour l'une des rares fois qu'un ressortissant de Ouahigouya reconnaît qu'à Fada, tout va bien, on progresse. (*Rires de l'assistance*)

Merci cher collègue. L'honorable SANGARE Moussa a la parole.

M. Moussa SANGARE (GC/FDS)

Merci Excellence.

Je tenais d'abord à féliciter la COMFIB pour le travail abattu. Permettez-moi aussi Excellence de saluer publiquement le Président du CNT, le Colonel Malick DIAW et sa délégation.

Monsieur le ministre, au niveau de la réponse à la question n°9, sur le point 1, notamment le volet assistance technique à la SOTRACO, vous dites : « 200 arrêts de bus sont éclairés à travers l'énergie solaire ». Chose que je salue. Maintenant, j'aimerais savoir comment la police municipale et la police nationale seront associées pour lutter contre les occupations anarchiques au niveau de ces 200 arrêts de bus ?

Je pose cette question, parce qu'en 2021 la SOTRACO a lancé une vaste campagne de sensibilisation à Ouagadougou, pour dire aux occupants anarchiques de ces arrêts de bus de libérer les lieux. D'autres même en ont fait des poteaux pour accrocher leurs marchandises. Malheureusement, personne n'a écouté la SOTRACO et elle était obligée de se retourner vers la police municipale -à l'époque j'étais chef de service de l'équipe d'intervention mobile- pour passer à la répression.

Nous avons pris toute une semaine pour faire l'opération et chaque jour, on pouvait charger un camion pour amener à la fourrière ; on faisait un prélèvement des marchandises pour obliger les occupants à venir chercher leurs marchandises et les sommer de libérer les lieux.

Et à l'issue de cette opération, les services techniques de la police municipale et celles de la SOTRACO, ont élaboré un guide intitulé : « *guide de collaboration entre la police municipale et la SOTRACO* ». Malheureusement, le guide n'a pas vu le jour pour cause de lourdeur administrative et aussi, la SOTRACO nous a dit, « pour faute de moyens ».

Je voudrais vraiment revenir sur cet exemple pour vraiment vous encourager dans ce sens.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable GUITI Lassina a la parole.

M. Lassina GUITI (GC/FDS)

Merci Excellence Monsieur le Président de l'ALT.

Je voudrais à la suite des autres, saluer la délégation du pays frère du Mali et également saluer l'initiative du projet qui porte sur la mobilité urbaine des villes secondaires et qui concerne trois de nos villes.

Puisque Nous savons tous que le projet porte sur la mobilité urbaine, mais lorsqu'on lit les différentes composantes du projet, on se rend compte qu'on va nettement au-delà de la mobilité urbaine. Nous avons tous lu les composantes et ça va nettement au-delà de la mobilité urbaine.

Maintenant, ma question est de savoir si le ministre concerné ne craint pas un saupoudrage alors que le problème même objet du projet n'aura pas été résolu ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Marie Angèle TIENDREBEGO/KALENZAGA a la parole.

Mme Marie Angèle TIENDREBEGO/KALENZAGA (GC/PDCE)

Merci Excellence pour la parole.

A mon tour, je voudrais vraiment féliciter la COMFIB pour le travail abattu et également le gouvernement pour ce projet de loi.

Avant de poser ma question au gouvernement, je voudrais attirer l'attention de la COMFIB. A la page 19, à la réponse à la question n°12, il est écrit : « Toutefois, en accord avec les orientations des plus **grandes autorités**... », je pense que le terme qui sied, c'est « **des plus hautes autorités** » et pas « grandes autorités ».

La deuxième coquille, c'est au niveau de la réponse à la question n°25, 5^e paragraphe, il y a un « l' » apostrophe de trop ; donc si la Commission peut prendre cela en charge.

Maintenant pour ce qui concerne ma question, elle s'adresse au gouvernement.

Monsieur le ministre, dans le document, à la page 6, parlant des infrastructures urbaines pour de meilleures conditions de vie, relativement à la sous composante 2.1, il est mentionné des espaces verts et publics à réhabiliter ainsi que des salles de classe à construire et à équiper.

Ma question est la suivante : monsieur le Ministre, pouvez-vous nous dire le nombre de ces infrastructures à réhabiliter et à construire ? J'ai cherché vainement dans le document, mais je n'ai pas eu de réponse par rapport au nombre d'espaces verts et publics à réhabiliter, ni de nombre de salles de classe à reconstruire et à équiper.

Je vous remercie.

Le Président

J'ai été très étonné que la Présidente CGSASH prenne la parole et termine sans parler du genre, surtout que dans le document, il est question de VBG... *(Rires et commentaires des députés)*

Merci cher collègue.

Mme Marie Angèle TIENDREBEGO/KALENZAGA (GC/PDCE)

Excellence, le genre a été largement pris en compte dans ce projet *(Rires)*. Merci.

Le Président

D'accord.

Enfin, l'honorable COULIBALY Sié François d'Assises a la parole.

M. Sié François d'Assises COULIBALY (GC/PDCE)

Merci Excellence Monsieur le Président.

Je vais dire des félicitations, poser une question et faire une suggestion.

Mes félicitations à l'endroit du gouvernement surtout au ministère des transports et de la mobilité urbaine, d'abord par rapport aux vidéos de caméras de surveillance qu'ils ont pu utiliser pour sensibiliser tout dernièrement les transporteurs. Je pense que c'est très pragmatique et encore félicitations à vous pour cela.

Félicitations également pour la sous-composante 1.3- « sécurité routière ».

On y trouve à l'intérieur, des éléments très intéressants tels que la réalisation d'inspections, d'audit de sécurité routière et la mise en œuvre de recommandations. C'est d'ailleurs très intéressant quand on se réfère déjà aux conclusions du Conseil des ministres d'hier qui rend obligatoire l'application des recommandations faites à l'issue des audits. Donc ça augure vraiment de belles perspectives pour ce projet. Alors, courage !

Ma question est la suivante, et elle s'intéresse à la réponse à la question n°12.

A ce niveau, on peut comprendre qu'il est prévu l'élaboration des documents de planification à savoir le plan de déplacement urbain et les plans de stationnement. Pour que cela soit fait, il est prévu dans la réponse, une réactualisation des documents de gestion urbaine, tels que les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) au niveau de certaines de ces villes et il n'y a que trois villes.

Lorsqu'on se réfère encore aux échanges du Président du Faso avec les forces vives, il donne déjà une vision de la ville.

Pour ma part, ne serait-il pas nécessaire de procéder à une révision ou à une réactualisation de l'ensemble des schémas directeurs d'aménagement urbain qui existent, pour les rendre déjà conformes à la nouvelle vision de la ville que nous avons ?

Ma suggestion, rejoint à l'intervention de l'honorable Youssouf OUEDRAOGO qui appelle à la veille citoyenne.

Ici, au-delà de la veille citoyenne, moi je dis qu'il faut une implication des populations. Faites-en sorte que ce projet connaisse une utilisation massive de la main d'œuvre locale, une implication des bénéficiaires à la base, afin qu'à la fin du projet, ce soit des bijoux ou des réalisations pour tous et que nous puissions mieux en prendre soin.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.

Nous sommes au terme des interventions.

Je passe la parole d'abord à la Commission pour répondre éventuellement aux questions posées par les députés.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO

Président de la COMFIB

Merci bien Excellence.

Je crois qu'il y a des observations de forme qui ont été faites que nous allons prendre en compte.

Je voudrais également souligner que nos discussions avec le gouvernement sur ce projet de loi ont commencé depuis avril pour s'achever maintenant. C'est pour dire que nous avons pris suffisamment de temps pour comprendre le dossier et nous assurer de la bonne mise en œuvre et nous voudrions que le gouvernement prenne en compte l'ensemble des préoccupations qui ont été soulevées dans la mise en œuvre de ce projet, surtout que nous venons d'avoir les résultats de la commission d'enquête parlementaire sur la mise en œuvre des projets et programmes sur financement extérieur.

Merci bien Excellence.

Le Président

Merci monsieur le Président.

Je remercie le Président et les membres de la Commission des finances et du budget. Je saisis également l'occasion pour féliciter et remercier les membres des deux commissions saisies pour avis sur ce dossier.

Je me retourne vers le gouvernement.

Je donne la parole à monsieur le Ministre pour répondre aux questions des députés.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

M. Anûuyirtolé Roland SOMDA

*Ministre des transports, de la mobilité urbaine
et de la sécurité routière*

Merci beaucoup Excellence Monsieur le Président.

Avant de répondre aux questions, je voudrais dire que le PMDUVS est une grosse tâche difficile pour le département des transports, mais nous sommes bientôt au terme et je pense que l'accouchement sera heureux pour nous tous.

Le Président

La délivrance n'est pas loin *(Rires)*

M. Anûuyirtolé Roland SOMDA

*Ministre des transports, de la mobilité urbaine
et de la sécurité routière*

Vraiment, merci beaucoup.

Les échanges ont commencé depuis avril et sont en train de se clôturer aujourd'hui et il y a encore des préoccupations, cela nous rassure du caractère ambitieux du projet. Merci pour vos contributions qui ont permis de l'enrichir.

Il y en a eu d'autres aujourd'hui, je ne vais pas revenir dans les détails et je vous rassure que les contributions seront prises en compte.

Les préoccupations, je m'en vais les élucider de façon ramassée.

Concernant l'occupation des voies par des piétons, des animaux et des camions de tout gabarit, je crois qu'en principe, nos textes manquent peut-être d'applicabilité ; sinon, on ne devrait voir aucun animal en train de traverser nos rues dans les villes. Peut-être que les municipalités ont des difficultés puisque c'est de leur ressort, auquel cas, il faudrait pouvoir poser ces difficultés de façon objective et y apporter les réponses, de sorte à ce que l'anarchie que nous observons avec les animaux puisse prendre fin.

Peut-être qu'il y a des problèmes d'effectif, je suis d'accord avec vous, la question mérite d'être diagnostiquée et d'en venir à bout.

Les véhicules de tout gabarit et de tout sorte, je me souviens que nous avons fait une communication orale dans ce sens avec des délais qui sont dépassés, la question m'est revenue à plusieurs reprises, mais ce n'est pas que

nous avons abandonné. Nous avons réadapté la méthode, pour tenir compte du contexte actuel de notre pays. Parce que lorsque nous sommes allés sur le terrain des opérations, il s'est avéré que ce sont les mêmes qui participent à l'approvisionnement des villes, dans un contexte que nous connaissons tous.

Donc, ce qu'on appelle « *les ordres en cours d'action* » je crois que les militaires connaissent mieux ce terme, nous avons donc dû réadapter la méthode. En quoi faisant :

Nous avons dit que nous allons travailler à faire en sorte que ces gros porteurs ne puissent pas parvenir jusque dans nos villes et pour ça il faut leur trouver une solution.

La solution a consisté à identifier autour de la ceinture de contournement, des aires de stationnement à aménager, et faire en sorte que ces gros porteurs se limitent là-bas et trouver des transports adaptés pour le fret urbain.

Voilà donc le projet que nous sommes en train de concevoir. Nous avons déjà identifié les sites avec les municipalités concernées et le processus se poursuit et à son aboutissement, on ne verra plus les gros porteurs dans nos villes.

C'est pareil à Bobo dans le cadre de ce projet et la rocade dont nous parlons dévie les gros porteurs vers le port sec pour participer à la fluidification du trafic urbain.

Concernant l'implication de la police municipale, honorable SANGARE, j'allais dire que la police municipale, de par ses attributions est déjà dans son rôle régalien de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'occupations anarchiques dans les villes, sauf si je ne me trompe.

C'est comme ce que je disais, ou alors il y a des difficultés, soit d'effectifs ou je ne sais quoi, auquel cas il faut pouvoir les identifier et les régler. Sinon je crois que l'existence même et l'essence de la police municipale, c'est exactement de veiller à cela.

Nous avons pris des textes pour demander la libération des emprises au niveau de la ville de Ouagadougou, bon, je nous invite à observer les artères quand nous circulons. Mais il y a certainement un problème d'effectif sûrement avec le redéploiement des effectifs sur le front. Donc je crois que ça fait partie de ce qu'on appelle « *les ordres en cours d'action* ». Et vous avez vu récemment que le PDS de la ville a donné un ton encore fort sur cette question.

Je crois que d'office la police municipale est prise en compte et doit jouer son rôle pour que nous puissions parvenir à un projet qui libère effectivement les emprises.

Oui, c'est un projet au-delà de la mobilité urbaine, mais tout ce qui est pris en compte participe à la mobilité urbaine.

Il y a des projets de route, on ne peut se mouvoir s'il n'y a de routes ; nous avons prévu des plateformes multimodales justement pour gérer le fret urbain, pour éviter que les gros porteurs rentrent en ville ;

Il y a des infrastructures telles que les écoles. Ce sont des réalisations qui participent à bonifier le projet et lorsque le besoin en a été exprimé par les bénéficiaires, je crois que ce n'est pas mauvais de le prendre en compte.

Je vais citer pour preuve, le projet d'urgence de développement territoriale et de résilience, le PUDTR.

Un honorable a dit ici que Fada est devenu plus joli que Ouahigouya, je ne fais pas de commentaires là-dessus, **(Rires)** c'est pour dire que Fada tel qu'on l'apprécie aujourd'hui, l'aura été en partie grâce au PUDTR qui concernait au minimum 15 départements ministériels. Il n'a pas été un échec, donc n'ayons pas peur, parce que ça implique plusieurs départements ministériels, bien au contraire, nos départements ministériels doivent travailler en complémentarité et non en concurrence. On est dans la complémentarité, il est donc impossible que nous ne fassions pas des projets réussis.

Donc, je voudrais rassurer l'ensemble de votre Auguste assemblée que nous veillerons à une exécution réussie de ce projet, malgré la diversité des départements ministériels qui sont concernés.

Le cadre qui regroupe ces départements ministériels pour collaborer existe déjà et il n'y a pas d'inquiétude à se faire à ce sujet.

Concernant le nombre des espaces verts ...

Les salles de classe il y a :

- 50 classes supplémentaires à réaliser au profit des élèves déplacés internes et c'est par ville ;
- 75 écoles existants à clôturer ;
- 150 écoles bénéficient de l'éclairage public.

Le coût global de ces investissements fait 4,5 millions de dollars US.

Je voudrais préciser que concernant les écoles, il ne s'agira plus de ce que nous avons l'habitude de voir à savoir des établissements à trois classes, non ce n'est pas ça. Et même si c'était ça au départ, les plus hautes autorités ont instruit que nous puissions, dès à présent, envisager des constructions en hauteur. Ce serait le cas et s'il était prévu dans le projet par exemple 50 bâtiments de trois classes, peut-être que ça reviendra à 20 - 30 bâtiments en hauteur.

Et donc ce réaménagement sera fait en étroite collaboration avec le bailleur de fonds pour que les plans de recollement puissent être sans conteste.

Il y a d'autres orientations que les plus hautes autorités nous ont données, il s'agit de quoi :

Nous avons parlé de tricycles électriques ; je rassure en commençant par madame la rapporteur ici, nous en avons longtemps discuter et je viens aujourd'hui rassurer votre Auguste assemblée que les tricycles seront remplacés par des véhicules 4 roues. Donc, vous verrez que si le projet devrait payer 150 tricycles, peut-être que ça va payer 100 véhicules selon ce que le projet permettra d'acquérir, donc il n'est plus question de parler de tricycle.

Enfin, c'est l'honorable GANSONRE qui se préoccupe de l'énergie.

Je crois qu'il ne faut pas que nous ayons peur d'avoir des projets innovants. Nous ne sommes pas un pays pétrolier, nous avons des véhicules qui consomment de l'essence, du gasoil et il faut développer donc des solutions. N'ayez pas peur d'y aller, déjà nous sommes en train d'élaborer les textes pour encadrer l'utilisation des véhicules électriques parce que ça participe beaucoup à soulager notre environnement.

Pour ce qui est de la question 12 : nous sommes d'accord, c'est un projet pour lequel j'ai personnellement rencontré le Président du Faso pour recueillir ses orientations et aussi sa vision par rapport aux villes. Alors, je voudrais vous rassurer et c'est un projet même qui, au regard de son caractère ambitieux, est suivi au plus haut niveau. Donc, ce projet sera réalisé en tenant compte de la vision des plus hautes autorités.

Voilà de façon ramassée, Excellence Monsieur le Président, les réponses aux préoccupations des honorables qui ont bien voulu se prononcer.

Merci encore pour les contributions.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Le débat général est clos.

A présent j'appelle en discussion les articles du projet de loi, objet du dossier n°079.

Je passe la parole à la Commission.

Intitulé du projet de loi. Y-a-t-il des observations ?

Mme Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Rapporteur de la COMFIB pour le dossier n°079

Merci Excellence Monsieur le Président.

Nous avons un amendement expliqué en note de bas de page.

Le Président

Merci.

Les visas. Y-a-t-il des observations ?

Mme Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Rapporteur de la COMFIB pour le dossier n°079

Merci Excellence, nous avons des amendements expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci.

Madame la Secrétaire parlementaire, veuillez me rappeler le nombre de votants.

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO

Troisième secrétaire parlementaire

Excellence Monsieur le Président, nous avons à présent 69 votants.

Le Président

Merci madame la Secrétaire parlementaire.

Article 1. La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

Mme Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Rapporteur de la COMFIB pour le dossier n°079

Merci Excellence.

Article 1, nous avons des amendements expliqués en note de bas de page.

Le Président

Merci madame la rapporteur. L'article 1 est mis aux voix :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 69

Adopté.

Article 2. La Commission a la parole.

Mme Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

Rapporteur de la COMFIB pour le dossier n°079

Merci Excellence Monsieur le Président.

Nous avons un amendement expliqué en note de bas de page.

Le Président

Merci madame la rapporteur. L'article 2 est mis aux voix :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 69

Adopté.

A présent, je passe aux voix, l'ensemble du projet de loi, objet du dossier n°079.

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 69

L'Assemblée législative de transition a adopté. (Coup du maillet)

Mesdames et messieurs les députés, la seconde phase de notre séance est solennelle, en effet, je l'avais déjà annoncée, l'Assemblée législative de transition a l'insigne honneur de recevoir dans cet hémicycle, un éminent hôte, un frère en la personne de Son Excellence le colonel Malick DIAW, Président du Conseil national de transition, le Parlement de la transition de la république sœur du Mali.

Je voudrais chers collègues, avec votre autorisation à tous, donner la parole à Son Excellence le Colonel Malick DIAW, Président du Conseil national de transition du Mali pour s'adresser aux collègues députés et s'adresser au peuple burkinabè.

Excellence Monsieur le Président, cher frère, vous avez la parole.

SEM Malick DIAW

Président du Conseil national de transition du Mali

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso, cher frère ;

Messieurs les membres du gouvernement ;

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Mali au Burkina Faso ;

Honorables députés de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso ;

Monsieur le Vice-président de la CENI ;

Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires ;

Femmes et hommes de médias ;

Distingués invités, bonjour.

C'est avec une immense fierté, mais aussi un grand honneur, que je prends la parole devant l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso à l'occasion de la plénière de ce jour. Car, c'est ici et nulle part ailleurs que se forge la volonté nationale et où s'exprime la souveraineté réelle du peuple sur les textes législatifs qui engagent le présent et l'avenir.

C'est ici et nulle part ailleurs que prend corps le contrôle de l'action gouvernementale.

C'est ici et nulle part ailleurs que s'opère le contrôle des politiques publiques de l'Etat.

Du fond du cœur, je vous dis merci, barka.

- *Applaudissements* -

Vous m'en voudriez certainement si je ne vous transmettais pas les salutations fraternelles et amicales des membres du bureau, de la conférence des présidents ainsi que celles de l'ensemble de mes collègues du Conseil national de transition, à vous leurs homologues du Faso.

Il me plaît également, de vous transmettre les salutations sincères des membres de la forte délégation parlementaire du Conseil national de transition qui a séjourné ici au Faso au mois de janvier dernier.

Merci pour l'accueil qui leur a été réservé, je puis vous assurer que ce qu'ils ont appris ici, nous servira à plus d'un titre.

J'en profite enfin, pour transmettre au peuple combattant du Faso, les aimables salutations du peuple frère et ami du Mali.

Excellence Monsieur le Président, cher frère,
Excellences messieurs les députés,

Comme vous le savez, c'est grâce aux plus hautes autorités du Faso que je suis ici à Ouagadougou dans le cadre de la sortie de la 12^{ème} promotion de la formation initiale des officiers sapeurs-pompiers, de l'Institut supérieur d'études, de protection civile de Ouagadougou.

Vous comprendrez donc que je veuille remercier les autorités du Faso avec à leur tête le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, pour avoir accepté de donner leur quitus au choix porté sur ma modeste personne en tant que parrain de cette promotion.

- *Applaudissements* -

Je voudrais aussi saluer la diligence avec laquelle mon frère et ami, le Docteur BOUGOUMA, a bien voulu me transmettre le message et m'inviter à la cérémonie consacrant la sortie de cette promotion.

La 12^{ème} promotion de la formation initiale des officiers sapeurs-pompiers de l'Institut supérieur d'études de protection civile de Ouagadougou a en réalité deux parrains : Docteur Ousmane BOUGOUMA et Malick DIAW.

- Applaudissements -

Etre le parrain de la 12^{ème} promotion de la formation des officiers sapeurs-pompiers de l'Institut supérieur d'études de protection civile de Ouagadougou, honore à travers ma personne, toutes les autorités ayant en charge la conduite de la transition au sein de l'Alliance des Etats du Sahel.

Je dédie donc ce parrainage au Vaillant peuple du Sahel et à ces dignes représentants que nous sommes au niveau des organes législatifs respectifs qui mettront bientôt, plaise à Dieu, une entité législative confédérale.

- Applaudissements -

Excellence Monsieur le Président,

Chers honorables députés de l'Assemblée législative de transition,

Il y a de cela quelques jours, plus précisément le 6 juillet 2024, un évènement historique dont les échos continuent à retentir dans le monde, s'est produit à Niamey au Niger.

Cet évènement tant attendu par les peuples du Sahel, s'est achevé avec des recommandations et des conclusions qui marqueront à jamais non seulement l'histoire du Sahel, mais aussi celle de notre sous-région et de l'Afrique.

Ce jour-là, sous le leadership éclairé des Présidents : Capitaine Ibrahim TRAORE, Colonel Assimi GOITA, Général de brigade Abdourahamane TCHIANI, la Confédération des Etats du Sahel, confédération AES a été portée sur les fonds baptismaux.

L'adoption du traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel en abrégé « Confédération AES », a été accueillie avec enthousiasme par nos peuples qui attendaient ce moment avec impatience, les peuples de nos trois Etats : le Burkina Faso, le Mali et le Niger que nous représentons au niveau de nos institutions législatives de transition, symbolisent notre unité et l'option que nous avons choisie.

La création de la confédération AES prouve si besoin en était, notre appartenance à un grand ensemble géographique, ayant en partage la même entité historique.

Nous sommes obligés, on ne le dira jamais assez, de vivre ensemble, car nous sommes liés par le même destin. Nous avons en commun, l'esprit de partage et de communion et notre réussite dépendra en partie des initiatives à prendre pour le bonheur des peuples de l'AES.

L'avenir est porteur d'espérance et nous sommes décidés à réussir.

Nous devrions avoir de grandes ambitions à la hauteur des immenses espoirs que suscite la création de notre Confédération, la Confédération AES.

Nos trois Etats ont un destin commun, celui de lutter contre l'aliénation politique, économique et culturelle que veulent nous imposer certaines soi-disant puissances.

Nous sommes des hommes et des femmes de dignité et d'honneur capables de choisir le chemin qui mène au bonheur commun.

C'est pourquoi, nous disons non à toute forme de néocolonialisme et à un quelconque dictat.

Nous, peuple de la Confédération des Etats du Sahel, sommes investis d'une mission sacrée qui a pour nom : la recherche de l'objectivité et de l'engagement révolutionnaire pour mieux cerner les réalités de développement politique, économique, social et culturel du Sahel.

La lutte contre le terrorisme n'est plus un rêve ou un vain mot.

La lutte contre le terrorisme n'est plus un rêve ou un vain mot.

- Applaudissements -

Avec votre autorisation, une dernière fois : la lutte contre le terrorisme n'est plus un rêve ou un vain mot.

- Applaudissements -

Mais une réalité qui transcende les hésitations et les peurs d'antan, nous allons ensemble bouter le terrorisme hors de nos frontières, conquérir la paix et le développement et nous mettrons tout en œuvre pour atteindre de tels objectifs. Le Sahel appartient et restera aux sahéliens.

- Applaudissements -

Les indices de notre développement sont nombreux et nous le savons et c'est ce qui fait peur à certains. L'immensité de nos terres est une richesse, notre sous-sol regorge de ressources minières minéralogiques presque inégalables. A ce jour les 2/3 de nos populations sont des jeunes. Quel atout, que demander de plus ?

- Applaudissements -

Frantz FANON dans les « damnés de la terre » paru en 1961 disait, je cite : « *Chaque génération doit, dans une relative opacité, affronter sa mission : la remplir ou la trahir...* »

- Applaudissements -

La mission de notre génération monsieur le Président, honorables membres de l'Assemblée législative du Faso, est de réussir à bâtir sur cette terre bénie du Sahel, une entité politique, économique, militaire forte et enviée où il fait bon vivre, un espace fécond respecté et ouvert aux autres peuples du monde.

Cette mission, notre génération, sous les leaderships des Présidents : Capitaine Ibrahim TRAORE, Colonel Assimi GOITA, Général de brigade Abdourahamane TCHIANI, nous la remplirons et nous ne la trahisons pas.

- Applaudissements -

Et gare à ceux qui, dans certains salons feutrés de nos pays, dans la sous-région ou ailleurs, cogitent sur des projets de déstabilisation désespérés, ils trouveront les vaillants peuples de l'AES debout comme un seul homme devant eux.

- Applaudissements -

Excellence Monsieur le Président, cher frère,

Mesdames et messieurs les députés de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso.

L'histoire, la grande, la riche et la plus belle histoire du Sahel nous a unis, le présent, avec la création de la Confédération des Etats du Sahel, consolide ces liens d'une histoire vécue, partagée et l'avenir qui s'annonce radieux, nous commande de poursuivre cette solidarité sur la terre de nos ancêtres.

Et il urge, conformément aux conclusions du sommet des Chefs d'Etat de Niamey, que nous nous retrouvions encore très rapidement pour mettre en place le Parlement de la Confédération des Etats du Sahel au bénéfice de nos populations... (*Applaudissements*)

Le Parlement de l'AES une fois installé, votera des lois qui auront une dimension confédérale. Nos populations se l'approprieront parce qu'elles correspondront à leur vision du Sahel.

Enfin, permettez-moi de vous dire avec la main sur le cœur et avec une forte certitude, que le Burkina Faso, le Mali et le Niger réunis ensemble dans la Confédération de l'AES, constituent l'avenir de la sous-région et du continent et portent le plus d'espoir pour la réalisation de l'unité africaine si chère aux pères fondateurs de l'Union africaine.

- Applaudissements -

C'est ce message de fraternité, d'appel à l'union et d'espoir en l'avenir, ensemble dans la Confédération de l'AES, que je suis heureux de vous apporter au nom des membres du Conseil national de transition du Mali.

Et pour terminer, j'espère n'avoir pas été trop long, car comme j'aime à le répéter souvent au CNT, ce qui manque à toutes les transitions, c'est le temps.

Merci, Excellence Docteur BOUGOUMA, mon frère pour cet aimable et conviviale invitation.

Merci, honorables députés de l'Assemblée législative de transition.

Vive l'intégration des peuples.

Vive la Confédération des Etats du Sahel.

L'AES vivra, l'AES vaincra.

Je vous remercie, barka.

- Applaudissements nourris -

Le Président

Que dire après un tel message ? Il ne reste qu'un petit mot, merci.

- Applaudissements -

Merci cher frère, merci pour cet important message qui a retenu notre attention. Incontestablement, ce message témoigne de l'intérêt que vous portez à notre espace, celui de la Confédération des Etats du Sahel, cela témoigne de l'intérêt que vous portez au peuple du Burkina Faso, soyez-en remercié.

Au nom de la Représentation nationale, je vous réitère ainsi nos remerciements pour votre adresse et je voudrais vous dire qu'au-delà de l'Assemblée législative de transition, c'est le peuple burkinabè qui a suivi votre message avec intérêt, que dis-je, c'est le peuple de l'AES qui a suivi votre message.

Je vous souhaite un très bon séjour en terre libre du Burkina Faso, en terre libre du Sahel.

Mesdames et messieurs les députés, il y a un proverbe de chez nous qui aime à dire que : « même s'il est intéressant de cultiver son champ, il est encore plus intéressant quand on dit rentrons à la maison ». **(Rires)**

Chers collègues députés, l'ordre du jour de notre séance de ce matin est épuisé.

La prochaine séance plénière aura lieu le samedi 27 juillet 2024 à 09 heures. Elle sera consacrée à l'examen de la proposition de résolution portant modification de la résolution n°003-2022/ALT du 14 novembre 2022, portant règlement de l'Assemblée législative de transition, conformément à l'ordre du jour de notre session permanente.

Mais avant de lever la séance, je voudrais relever et saluer la présence du Vice-président de la Commission électorale nationale indépendante, merci de nous avoir assisté et remercier l'ensemble du personnel de l'administration parlementaire. A l'entame j'ai oublié de les saluer et je voudrais me rattraper, parce que sans eux, il n'y a pas de parlement.

Je voudrais aussi saluer les femmes et hommes de médias et voudrais aussi saluer le plus Burkinabè des maliens, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et l'Attaché de défense...

***(Demande d'intervention de l'attaché de défense
auprès de l'ambassade du Mali au Burkina Faso)***

Oui, allez-y.

L'intervenant :

Si vous me permettez, monsieur le Président, je pensais que vous vouliez dire le plus Burkinabè des militaires maliens...

(Rires et applaudissements)

Le Président

D'accord. Merci pour ce rappel.

Je suis sûr qu'au Mali il est le plus malien des militaires burkinabè aussi. C'est réciproque. Merci pour tout cela.

La séance est levée (*Coup du maillet*)

-Il est 12 heures 40 minutes-

***Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 25 juillet 2024.***

